

# SECOND RAPPORT

DE LA COMMISSION CONSISTORIALE DE MONTAUBAN ,  
RELATIVE A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE ,

*A Messieurs le Président, et les Pasteurs et Anciens  
de chaque Église Consistoriale.*

L'ACCUEIL bienveillant qu'on a daigné faire à notre premier compte-rendu, et l'accroissement de nos ressources qui en a été une marque sensible, nous obligent à commencer par reconnaître, MESSIEURS et très-honorés Frères en Jésus-Christ, que nous vous sommes redevables en toutes manières, et sur-tout, que nous n'aurions pas dû tant tarder à vous rendre, de nouveau, un compte détaillé de vos bienfaits et de leur emploi. — Celui qui était spécialement chargé de ce travail, prie nos Correspondans de ne pas imputer à la Commission sa négligence. Il a passé par diverses circonstances qui pourraient l'excuser un peu; mais comme ce n'est point ici le lieu de les énumérer, il se borne à demander grâce pour ce retard, et qu'on ne l'impute à aucun refroidissement de bonne volonté. D'ailleurs, nous pouvons assurer que notre comptabilité a été toujours parfaitement claire et en bon ordre, qu'aucun argent n'a été reçu sans avoir été aussitôt inscrit par notre Trésorier, et qu'aucun denier n'a été distrait de sa destination. — Voici donc, jusqu'à ce jour, l'état de nos recettes et de nos dépenses :

Depuis le 30 avril 1816, où nous reçûmes du Vénérable Consistoire de Tonneins la première offrande, pour favoriser les études des Élèves de notre Faculté aspirans au Ministère Évangélique, jusqu'au 12 mars 1818, date du premier Rapport que nous avons envoyé aux Églises, nous avons reçu d'elles, en totalité, ainsi qu'il est spécifié dans ledit rapport, la somme de. . . . . 4772 fr. 00 c.

Nos dépenses, dont on y voit aussi le détail, s'élevaient à la même époque à. . . . . 2039 45

Il nous restait de ces fonds-là (v. pag. 4.). . . . . 2732 fr. 55 c.

A la page 3, nous avons fait mention de fonds de réserve fournis par des Bienfaiteurs anonymes. En effet, le 3 décembre 1816, nous avons reçu de leur part, et spécialement pour l'augmentation de la Bibliothèque, la somme de. . . . . 500 fr. 00 c.

Et de la même source, le 8 mai 1817, pour le soutien de la Chaire provisoire de littérature ancienne. . . . . 1500 00

Voici maintenant, à la date de leur entrée en Caisse, les subsides annuels envoyés par la bienveillance des Vénérables Consistoires, et les dons généreux des Bienfaiteurs de notre Établissement, que nous avons reçus jusqu'à ce jour 15 mai 1820.  
1818.

Mars 26. Troisième envoi des Bienfaiteurs anonymes. . . . . 1500 00

6232 fr. 55 c

1818.	Report de la première page . . . . .		6132 fr 55 c
Avril	13.	Don de Mme. Brock, de Montpellier. . . . .	35 00
Mai	6.	Premier don annuel de M. Martin fils, Pasteur à Bordeaux. . . . .	20 00
	8.	Second subside du Consistoire de Saintes. . . . .	60 00
	16.	Premier subside du Consistoire de Mont-neaux. . . . . 50 f. 00 c. Don des Réformés de St.-Quentin. . . . . 215 00	265 00
Juin	27.	Troisième subside du Consistoire de Mulhausen. . . . .	60 00
	2.	Second subside du Consistoire de Castel-Moron. . . . .	40 00
	3.	Troisième subside du Consistoire de Nismes. . . . . 100 f. 00 c. Don d'un Fidèle de cette Église. . . . . 10 00	110 00
	5.	Troisième subside du Consistoire de Besançon. . . . .	40 00
	17.	Troisième subside du Consistoire de Castres. . . . . 60 f. 00 c. Seconde offrande des Fidèles de Puylaurrens ; Mesdames Faure et Larroque, Mesdemoiselles Madière et Batut, Monsieur Batut . . . . . 120 85	180 85
	20.	Troisième subside du Consistoire de Montauban. . . . . <i>Nota.</i> Ce Consistoire, outre ces trois subsides, a fait, le 10 décembre 1816, un sacrifice de 593 f. 17 c. en faveur de la Faculté, pour un <i>extra</i> indispensable, dont nos comptes ne sont pas chargés.	60 00
	21.	Troisième subside du Consistoire de Vauvert. . . . . 40 f. 00 c. Deuxième offrande des Fidèles du chef-lieu de cette Église. . . . . 321 95	361 95
<i>Idem.</i>		Troisième subside du Consistoire de St.-Hippolyte. . . . .	60 00
	27.	Deuxième et troisième subside du Consistoire de la Rochelle. . . . .	120 00
<i>Idem.</i>		Premier subside du Consistoire de St.-Jean-du-Gard. . . . .	40 00
	28.	Premier subside du Consistoire de St.-Afrique. . . . .	60 00
<i>Idem.</i>		Dons de Montpellier : MM. Dobue, 5 fr. ; Euzière fils, 5 fr. ; Gustave Castelnau, 20 fr. ; Mme. de Puymission 50 fr. . . . .	70 00
Juillet	5.	Troisième subside du Consistoire d'Anduze. . . . .	40 00
	6.	Premier subside du Consistoire de Gensac. . . . .	50 00
<i>Idem.</i>		Offrande de cinq Fidèles des Vans ( Ardèche ). . . . .	21 00
	18.	Troisième subside du Consistoire de Jarnac. . . . .	40 00
	22.	Troisième subside de Nègrepelisse, Causcade et Réalville. . . . .	30 00
Août	16.	Sections du Mas-d'Azil, Carlat et Bordes, premier et deuxième subside. . . . .	40 00
	22.	Troisième subside du Consistoire de Marseille. . . . .	100 00
Sept.	9.	Second subside du Consistoire de Rouen. . . . . 60 f. 00 c. Second envoi de l'Église de Luneray. . . . . 46 00 Premier envoi de l'Église de Dieppe. . . . . 20 00 Don de M. le baron du Fossé et de Mme. Frey, sa fille. . . . . 32 80	158 80
	<i>Idem.</i>	Premier subside du Consistoire de Caën. . . . . 50 00 Premier don annuel de M. Pierre Belanger, ancien Pasteur. . . . . 100 00	150 00

1818	Report de la seconde page. . . . .		8445 fr. 15 c
Sept.	9.	Troisième subside du Consistoire de Bolbec. . . . .	60 00
		Second envoi du Consistoire du Havre. . . . .	50 00
		Troisième envoi des Fidèles de cette Consistoriale, savoir, divers dons recueillis par M. Delahays d'Harfleur. . . . .	37 00
		Autres dons des Fidèles de Bolbec: M. J. Castaigne et Mme. Delahays, sa fille. . . . .	20 00
		M. Fauquet Le Maître. . . . .	20 00
		Mme. P. <sup>re</sup> L'Evesque. . . . .	25 00
		Mme. V. <sup>e</sup> J. <sup>es</sup> Pouchet. . . . .	30 00
		Mme. Fauquet, oncle, et Mme. V. <sup>e</sup> J. Fauquet, sa fille. . . . .	31 00
		Mme. P. <sup>re</sup> Pouchet et Mme. D. Fauquet, sa fille. . . . .	45 00
		MM. les Pasteurs Alégre, et Maurel, et M. Célingué (10 fr. chacun). . . . .	30 00
		} 348 00	
Idem.		Don d'une dame anonyme de Nantes. . . . .	69 60
	11.	Troisième subside du Consistoire de Massillargues. . . . .	40 00
Idem.		Troisième subside du Consistoire de Dieu-le-Fit. . . . .	40 00
	20.	Troisième subside du Consistoire de St.-Maixent. . . . .	40 00
Nov.	19.	Dons envoyés pas nos chers Frères de la Confession d'Augsbourg, du département des Vosges; Par les Fidèles du Ban-de-la-Roche. . . . .	159 f. 00 c.
		Par ceux de l'Église de Rothau. . . . .	41 00 c.
		} 200 00	
Idem.		Dons de MM. Tobie et André Peyre, et des Fidèles de Mourès. . . . .	18 25
	20.	Premier subside du Consistoire d'Orléans. . . . .	100 00
		} Nota. Les 100 fr. promis sur un billet dû à M. Lagarde, (voyez 1. <sup>er</sup> rapport, p. 3.), n'ont pas été réalisés jusqu'ici.	
Déc.	2.	Troisième subside du Consistoire de Mens. . . . .	40 00
	17.	Premier et deuxième subside du Consistoire du Nantes. . . . .	200 00
	18.	Troisième subside du Consistoire de Toulouse, pour sa section seulement. . . . .	50 00
Idem.		Deuxième subside du Consistoire de Privas, 25 fr., et de Chomerac, 10 fr. . . . .	35 00
	30.	Second subside du Consistoire de Sedan. . . . .	60 00
1819.			
Janv.	2.	Premier et Second subside du Consistoire de Sommières. . . . .	80 00
Février	3.	Second subside du Consistoire de Calvisson. . . . .	40 f. 00 c.
		Second don de son Président, M. Valantin. . . . .	3 00
		} 43 00	
	10.	Troisième subside du Consistoire de St.-Chaptes. . . . .	40 00
Mars	2.	Dons des Fidèles de Boissières: (Église de Calvisson). . . . .	41 00
	24.	Second subside du Consistoire d'Orthez, section d'Orthez et Sanveterre. . . . .	40 00
Mai	1. <sup>er</sup>	Troisième subside du Consistoire de Montpellier. . . . .	100 f. 00 c.
		Second supplément d'encouragement de sa part. . . . .	50 00
		} 150 00	
Idem.		Troisième subside du Consistoire de Paris. . . . .	200 f. 00 c.
		Premier don de M. Hubert Desnoyers. . . . .	5 00
	9.	Premier subside du Consistoire de Vézénobre et Lédignau. . . . .	42 25

1819.		Report de la troisième page. . . . .	10327 fr. 25 c.
Mai	9.	Premier subsidé du Consistoire de Ganges. . . . .	40 00
		<i>Nota.</i> Antérieurement à cet envoi, ce Consistoire et ceux du voisinage, ont efficacement aidé un bon sujet à faire ici ses études.	
	30.	Quatrième subsidé du Consistoire de Mulhausen. . .	60 00
Juin.	15.	Troisième subsidé du Consistoire de Calvisson. . . . .	40 f. 00 c.
		Troisième don de M. Valantin, son Président. . . . .	3 00
		Second subsidé du Consistoire d'Aiguevives. . . . .	40 00
<i>Idem.</i>	26.	Quatrième subsidé du Consistoire de Nismes. . . . .	100 00
	31.	Quatrième subsidé du Consistoire de Jarnac. . . . .	40 00
Nov.	6.	Quatrième subsidé du Consistoire de Marseille. . . .	100 00
	19.	Quatrième subsidé du Consistoire de Dieu-le-Fit. . .	40 00
Déc.	18.	Quatrième subsidé du Consistoire de Castres. . . . .	60 00
<i>Idem.</i>		Second don de M. Hubert Desnoyers, de Paris. . .	5 00
1820.			
Janv.	3.	Quatrième subsidé du Consistoire de Montauban. . . . .	60 f. 00 c.
		Don-gratuit de M. le Professeur Encontre. . . . .	300 00
Février	8.	Troisième subsidé du Consistoire de Privas, 25 fr., et de Chomercac, 10 fr. . . . .	35 00
	12.	Quatrième subsidé du Consistoire d'Anduse. . . . .	40 00
	24.	Quatrième subsidé du Consistoire de Paris. . . . .	200 00
	25.	Troisième subsidé du Consistoire de Nantes. . . . .	100 00
Mars	13.	Second subsidé du Consistoire de Sancerre. . . . .	40 00
	28.	Deuxième et troisième don annuel de M. Martin fils, Pasteur à Bordeaux. . . . .	50 00
Mai	1. <sup>er</sup>	Cinquième subsidé du Consistoire de Mulhausen. . .	60 00
	4.	Quatrième subsidé de la section de Réalville. . . .	10 00
<i>Idem.</i>		Cinquième subsidé du Consistoire de Montauban. . .	60 00

RECETTE jusqu'au 15 mai 1820. . . . . 11810 25

*DÉPENSES depuis le Rapport du 12 mars 1818.*

Pour frais d'impression du premier rapport. . . . .	63 fr. 00 c.
Frais d'expédition francé dudit Rapport . . . . .	31 40
Pour le traitement du Professeur de Haute-Latinité et de Grec durant l'année Académique 1817 --- 1818. . . . .	1500 00
Pour le traitement du Professeur de Mathématiques, durant la même année. . . . .	1500 00
Pour impression d'une Circulaire relative au Concours pour la Chaire de Théologie. . . . .	2 15 00
Indemnité à M. Gachon, Pasteur de Mazères, pour son voyage à l'occasion dudit Concours. . . . .	35 00
Action prise pour la Bibliothèque, à la nouvelle édition de la Bible, à Montauban. . . . .	100 00
Pour le traitement du Professeur de Mathématiques, durant l'année scolaire 1818 --- 1819. . . . .	2000 00
Pour celui du Répétiteur de Grec, même année. . . . .	200 00
Pour trois trimestres au Répétiteur de Mathématiques. . . .	150 00
Pour copie de trois exemplaires de cinq mémoires que M. le Professeur Frossard a présentés en décembre dernier, à Son. Exc. le Ministre de l'Intérieur, dans l'intérêt des Églises. . . . .	14 00
Pour semestre 1819 --- 1820, au Répétiteur de Grec. . . . .	100 00
Pour même semestre, au Répétiteur de Latin. . . . .	100 00

5808 fr. 40 c.

Report de la quatrième page. . . . .	58	8	fr. 40 c.
Pour même semestre, au Maître des Mathématiques. . . . .	200		00
Pour divers ports de lettres et courtage. . . . .	11		50
Achats pour la Bibliothèque. . . . .	1616		00
	<hr/>		
TOTAL des dépenses. . . . .	7635	fr. 90 c.	
Il reste en caisse. . . . .	4174	35	
	<hr/>		
Pour balance avec la recette. . . . .	11810	fr. 25 c.	

N. B. Les Bienfaiteurs anonymes viennent d'envoyer à M. le Doyen une traite de 1200 fr., et de désigner un emploi spécial, dont il leur sera rendu compte par la Faculté. Cette somme n'entrera donc, ni en recette, ni en dépense, dans les comptes de notre Commission. C'est un objet à part.

Le tableau des sommes que nous avons reçues, indique par lui-même les Églises et les Fidèles dont la charité et le zèle se sont déployés envers nous avec le plus de libéralité et le plus de constance. La générosité de quelques-uns a surpassé de beaucoup notre attente, et d'autant plus vivement excité nos actions de grâces envers le Très-Haut, qui tient les cœurs en sa main. Nous aimons aussi à penser que tous les sacrifices pécuniaires, sans exception, ont été votés par le cœur de nos Frères, ce qui rehausse de beaucoup pour nous la valeur de chaque don.

Nous regrettons de ne pas connaître les noms de tous ceux qui ont généreusement contribué, pour l'amour du Seigneur, à nous mettre en état de favoriser les bonnes études de nos jeunes Timothées ; mais celui qui a déclaré que même un verre d'eau froide, donné à quelqu'un des petits qui croient en son Nom, ne sera point sans récompense, connaît individuellement chacun d'eux. Nous le prions de les bénir. -- Qu'il nous soit permis de consigner ici un témoignage public de notre gratitude envers tous les Membres des Vénérables Consistoires qui nous ont assistés, et de signaler spécialement à la reconnaissance de nos Éléves, les noms des personnes qui nous ont honoré de leur correspondance, ou par les soins et l'entremise desquelles, dès l'origine de la Commission, les réponses et les fonds nous sont parvenus : SAVOIR, DE

- MONTPELLIER. MM. Michel, président ; Lissignol, pasteur, André  
 Rencontre, Secrétaire.
- BORDEAUX. MM. Martin père, président ; Martin fils, pasteur.
- VABRES ; M. Lanthois père, Président.
- SAINTES. M. Feyne, président à Pons.
- LYON. MM. Bourrit, président ; Elizée Devilas, secrétaire.
- BESANCON. MM. Miroglio, président ; Jean Weber et Charles-Frédéric Mathey, anciens.
- ORLÉANS. MM. Lagarde, président et G. Rau, secrétaire.
- TONNEINS. M. Griffon, président (1817).
- SÉDAN. MM. J. Peyran, président, et Bacot père, ancien.
- STE.-FOY. Drillholle, président ; Brian, secrétaire.
- MONCARET. MM. Schlick, président ; Alard, pasteur, (1816) ;  
 Béroist, Boutillic, Berjon, Salcau.
- CALVISSON. MM. Valantin, président ; Boissier, ancien ; H. Laget,  
 suffragant à Boissières.
- LAÏTE. MM. Caulet, président ; Maleprade aîné, ancien.
- LA ROCHELLE. M. Rang, président.
- MULHAUSEN ; M. Risler, président.
- ST.-HIPOLYTE. MM. Gachon, président, (1816) ; Dussault, président  
 actuel ; Paron, Rocheblave.
- UZÈS. M. F. Roux, président.

- ORTHEZ. MM. Gabriac père, président ; Parnige, Vidal fils, Forcade, Lapeyre, anciens ; Mourgues cadet, pasteur à *Sauveterre*.
- BOLBEC. MM. Alégre, président ; Fallot, pasteur de *Montvillers*, (1816) ; J.<sup>es</sup> Colondre, pasteur au *Havre* ; Delahays, d'*Harfleur* ; Maurel, pasteur à *St.-Antoine*.
- LA MOTHE STE.-HÉRAYE. MM. Gibaud-Casai, président ; Brunet, pasteur.
- ST.-MAIXENT. MM. Alexandre Gibaud, président ; d'Enfert-Rocherau, secrétaire-trésorier.
- TOULOUSE. M. Chabrand, président.
- NIORT. M. Belliviers, président.
- ANDUZE. MM. Blachon, président ; Relban, ancien.
- MENS. MM. Scipion-Raoux, président ; Blanc, pasteur.
- ST.-CHAPTES. MM. S. Lombard, président ; Fromental, pasteur ; Tarrou, pasteur ; Lombard fils, secrétaire.
- JARNAC. MM. Berneaud, président ; Guy, pasteur ; Carrayon.
- MARSEILLE. MM. Mouchon, président en 1816 ; Marrison, président actuel ; Schnell et Rabaud aîné, anciens ; S. Bassaget, pasteur en 1818 à la *Roque-d'Antheron*.
- CASTEL-MORON. MM. Gibert, président ; Salavoine, ancien.
- VALENCE. M. Rattier, président.
- MAZAMET. MM. Méjanel père ; Salvétat, pasteur à *St.-Amans*.
- CASTRES. MM. S. François, président à *Puylaurens* ; Maffre père ; Durand neveu, pasteur.
- MASSIEARGUES. MM. Teissonnière, président ; Bazile, pasteur à *Lunel* ; Gachon-Arnaud, ancien, en 1816.
- NISMES. MM. Olivier-Desmont, président ; S. Vincent, pasteur ; Gardes, suffragant.
- NÈGREPELISSE. MM. Aubanel, président ; Lafon, pasteur à *Caussade* ; Mourgues aîné, pasteur à *Réalville* ; Jauge à *St.-Antonin*, en 1817.
- METZ. M. Tachard aîné, président.
- LOURMARIN. Lourde-la-Place, président.
- ST.-AFRIQUE. M. Nazon père, président.
- BÉPARIÉUX. M. Ducros, président.
- MONNEAUX. MM. Matile, président, et Jacob Trocquemé père, secrétaire à *Hargicourt* ; Harteman-Juge, à *St.-Quentin* ; Bétrine, pasteur à *Meaux*.
- SOMMIÈRES. MM. Ribot, président ; Aubanel frères.
- ORPIERRE. M. Fine-d'Alizet, président en 1817.
- VAUVERT. M. Géraud, président ; Villard, ministre.
- STRASBOURG. M. Mœder, pasteur.
- GENSAC. MM. Dumas, président ; Ceyral, pasteur en 1818, et tous des anciens.
- ROUEN. MM. Paumier, président ; L. Cadoret, pasteur à *Lunery* en 1817 ; Née, président à *Dieppe*.
- PARIS. M. Juillerat-Chasseur.
- VERNOUX. M. Ducros, président en 1817.
- DIEU-LE-FIT. M. Brun, président ; Morin, secrétaire.
- LA SALLE. M. Périer, président.

ST.-AMBROIX. M. Olive, président ; M. Germain Encontre, pasteur de *Barjac*.  
 MAS-D'AZIL. MM. Tempié, président en 1818 ; Vergé, pasteur à *Saverdun* ; Gachon, à *Mazères* en 1817.  
 PRIVAS. MM. Tromparent, président ; Rôziers-de-Liviers, ancien ; Lanthois aîné, pasteur à *Chomerac* ; Meynadier, pasteur à *Vallon* ; Pascal, pasteur aux *Vans* en 1818.  
 NÉRAC. MM. Quatreils, président ; Audebez, pasteur.  
 BAN-DE-LAROCHE. MM. Oberlin père et fils, pasteurs ; Daniel Legrand.  
 VALLERANGUE. MM. Auzillon, pasteur ; Bourbon père, président à *St.-André* ; Boissières, pasteur à *Sumène*.  
 NANTES. MM. Vilson, président ; Dobrel, secrétaire.  
 GANGES. M. d'Estienne, président.  
 CAEN. MM. Martin-Rollin, président, et Pierre Bellanger, ancien Ministre du Désert, en résidence à *Guernesey*.  
 VEZENOBRE. MM. Villars, président, et Dhombres, pasteur.  
 SANCERRE. MM. Combes, président, et Raimbaud, de Paris.  
 ST.-JEAN-DU-GARD. M. Geniez, président.  
 LA TREMBLADE. Feu M. le président Mazauric.

Pour échantillon des excellentes lettres qui ont accompagné les dons, nous allons en transcrire deux, qui, sans doute, édifieront nos lecteurs.

La première était adressée à la Commission par feu M. Lombard, Président du Consistoire du St.-Chaptes (Gard), et datée de Garrigues 14 juillet 1818.

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS FRÈRES EN NOTRE-SEIGNEUR ET SAUVEUR  
 JÉSUS-CHRIST.

« Il m'est bien doux, en commençant aujourd'hui ma 80.<sup>e</sup> année, de pouvoir, encore une fois, vous annoncer l'envoi du tribut annuel (40 fr.) que mon Église s'est imposé en faveur de la Faculté. — J'ai dit que c'est un tribut que l'Église de St.-Chaptes s'est imposé ; et, en effet, pour mieux en assurer l'assiette et le recouvrement, j'ai cru devoir proposer au Vénérable Consistoire, dans la dernière Séance qu'il a tenue pour le renouvellement d'une partie de ses membres, d'en faire un article de délibération, et ma proposition, soutenue par mes honorables Collègues, a été accueillie comme elle devait l'être, par des Frères et de vrais Chrétiens. »

« Tout ce qui vient de la Faculté et de la respectable Commission, nous intéresse toujours vivement. L'éloquent et pieux discours d'ouverture de M. le Professeur Frossard nous édifia ; le Rapport de votre administration nous a pénétrés de satisfaction. Aucun de nous n'était sans doute curieux de le connaître relativement à la comptabilité. Quand des mains aussi habiles, aussi intègres, aussi généreuses que les vôtres, manient les deniers de la Religion, on ne saurait être en peine de leur emploi ; il est toujours utilement fait. Mais le zèle soutenu et croissant des Pasteurs et des Fidèles pour le soutien et la prospérité de la Faculté ; leur union presque générale dans un même esprit de foi et de charité ; le nombre et la bonté des sujets qui se sont formés, ou se forment à cette Ecole ; l'augmentation des moyens d'instruction ; les progrès en

tout genre dus aux efforts respectifs des Professeurs et de la Commission : voilà ce qu'il nous importait de savoir, et ce qu'il nous a été si agréable d'apprendre. »

« Eh ! comment tous, tant que nous sommes, n'éprouverions-nous pas, pour ce grand objet, la plus vive sollicitude ? Comment ne redoublerions-nous pas de dévouement et de piété, quand un Monarque, aussi éclairé que religieux, semble vouloir lui-même nous y encourager, en allant au-devant de nos besoins et de nos vœux ? Il a vu les persécutions et les malheurs auxquels une partie des Protestans de France ont été en proie, au moment où il ne revenait que pour faire le bonheur de tous ses sujets ; son cœur paternel en a gémi, et c'est par des bienfaits que ce bon Prince veut nous faire oublier des maux dont la justice et la sagesse de son gouvernement nous ont enfin délivrés. Comme mon ame, que les glaces de l'âge n'ont point refroidies, a tressailli de joie, en apprenant que tous les Chefs-lieux d'Églises et de Sections, qui sont encore réduits à célébrer le Culte à découvert, ou dans des endroits peu analogues à la majesté du service divin, vont enfin être pourvus de Temples, et que les murs de Sion seront relevés par-tout où ses tribus se rassemblent pour prier ! ..... Ainsi tout s'achève avec le temps ; tout, sous un bon Gouvernement, s'améliore et se perfectionne, dans l'ordre religieux comme dans l'ordre politique. Si quelque chose nous reste à désirer dans l'intérêt et pour la pleine félicité de nos chères Églises, espérons que la divine Providence, source première de tous nos biens, ne laissera pas son œuvre imparfaite, si toutefois nous savons nous rendre dignes de ses charitables faveurs. »

« Mais pourquoi faut-il qu'à côté de tout ce que j'éprouve de consolant et de joyeux, vienne se placer un sentiment éminemment pénible ? On m'apprend que l'honorable Doyen de la Faculté, auquel je suis des long-temps attaché, est très-dangereusement malade. Aurions-nous le malheur de voir s'éteindre sitôt un sujet si utile, si distingué ? Je sens combien serait grande cette perte, et je voudrais me persuader qu'elle n'aura pas lieu. Veuillez le Dieu de bonté, qui connaît mieux que nous ce qui nous est nécessaire, nous donner encore une marque de son amour, en conservant à la Religion, aux Lettres et à la Faculté, ce savant Docteur ! » \*

« C'est toujours avec une grande abondance de cœur que je vous écris, Messieurs et très-chers Frères, et je ne m'y laisse pas moins aller par le plaisir de m'entretenir avec vous, que par l'attrait du sujet. Peut-être d'ailleurs est-ce pour la dernière fois ; je suis bien vieux, et les maux que j'ai personnellement éprouvés dans ces derniers temps, ceux plus grands encore dont ma famille a été frappée, ont achevé de miner ma débile existence. »

« Je finis cette lettre par le vœu bien ardent, que le Seigneur daigne répandre de plus en plus sur la Faculté, sur vos personnes

(\*) Bien peu après cette lettre, le 16 septembre 1818, le vénérable Pasteur qui était attaché de cœur et en Christ à notre digne Doyen, M. Encontre, s'est retrouvé avec lui et pour toujours dans le Seigneur, qui les a retirés de cette vallée de misères, et pris à soi le même jour.

et sur vos travaux, ses divines bénédictions; vous priant en même temps d'agréer le nouvel hommage des sentimens distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

L'autre lettre, datée du 14 avril 1820, était adressée au Secrétaire de la Commission par M. le Président du Consistoire de Mulhausen, qui, le premier, a, envoyé son cinquième subside. » ..... Tous nos Messieurs m'ont chargé d'assurer Messieurs de la vénérable Commission de leur sentiment respectueux. — Vous trouverez ici en même temps un mandat à l'ordre M. Dounous, votre Trésorier, que nous vous prions de recevoir comme un petit témoignage de notre attachement fraternel et de l'intérêt que nous prenons à votre Académie. — Nous avons vu, non-seulement qu'elle se soutient, mais qu'elle prospère et qu'elle s'agrandit de plus en plus. — Puisse la bénédiction du Seigneur ne plus se départir de vous ! Puisse de fidèles serviteurs de Jésus-Christ être formés en abondance au milieu de vous, qui, travaillant avec un heureux succès à l'œuvre du Seigneur, lui amènent bien des âmes et les conduisent au salut qu'il nous a acquis. — Il paraît que votre Société Biblique se soutient. (1) — Sans doute que l'édition de la Bible avance et touche à sa fin. — (2) — C'est une chose bien intéressante, que de lire les relations concernant les versions en tant d'idiômes, que la Société-mère procure tous les jours, et de voir l'empressement, l'ardeur même avec laquelle les Nations jusqu'ici assises dans les ténèbres et l'ombre de la mort, cherchent maintenant à s'éclairer par la lumière de la Révélation, pour connaître le vrai Dieu et celui qu'il a envoyé. — Bientôt tous les bouts de la terre s'égayeront à la clarté de l'Évangile et adoreront le même Dieu et le même Rédempteur ! — Mais il est triste que, tandis que les païens sentent l'inestimable prix de la Parole de vie, les Chrétiens qui, depuis si long-temps, jouissent de ce trésor inappréciable, en fassent si peu de cas, qu'ils en négligent la lecture. N'avons-nous pas à craindre que la lumière ne nous soit retirée, et qu'en punition de ce mépris nous ne retombions dans les ténèbres, d'où les peuples infortunés sont dégagés peu à peu par la Grâce salutaire qui leur apparaît ? — Prions que cela ne nous arrive pas, et que

(1) La Société Biblique de Montauban a vu cette année-ci le nombre de ses Membres s'augmenter. Elle s'est rendue auxiliaire de celle de Paris.

(2) L'édition faite ici de 6000 Bibles in-4.<sup>o</sup> est terminée. L'exemplaire en feuille coute 5 fr. Notre édition ne renferme que les *Livres Canoniques*. D'après les observations qu'on nous a faites, nous invitons nos souscripteurs, et ceux qui nous feront des demandes de Bibles, à nous faire savoir s'ils souhaitent les *Livres Apocryphes*, et en quelle quantité. Nous attendrons ces renseignemens pour nous déterminer à faire imprimer un nombre proportionné de ces *Apocryphes*, même format que nos Bibles, pour qu'on puisse les relier avec elles. La Société vendra cette appendice au prix coûtant. Il faut adresser les demandes, *franco*, à M. Londios-Boisclair, agent de la Société Biblique, à Montauban. Avec les mêmes caractères que celui de la Bible, mais en petit in-8.<sup>o</sup>, la Société a déjà fait imprimer 3000 exemplaires des *Psaumes, Proverbes et Ecclésiaste* qu'on cède, broché, à 6 sols l'exemplaire; et au même prix, même format, on fournit aussi broché, un volume renfermant l'Évangile selon St. Luc et St. Jean, les Actes des Apôtres et les deux Épîtres de St. Pierre. C'est principalement pour les écoles qu'on a imprimé ces livres à part, et qu'on les offre à un prix si modique.

le Seigneur nous donne de connaître mieux les choses qui appartiennent à notre salut, avant qu'il soit trop tard, et que le Chandelier de la Parole nous soit enlevé pour toujours ! » « Je me proposais de m'entretenir plus long-temps avec vous, mais mes forces ne le permettent pas. — Depuis l'année passée, je me sens toujours plus faible ; — le moindre travail me fatigue et m'épuise ; — peut-être est-ce ici la dernière fois que j'ai l'honneur de vous écrire. — Qu'il en soit ce qu'il plaira au Seigneur. — Si je dois vivre encore, que ce soit pour sa gloire, et s'il veut me retirer, que ce soit dans sa paix. — Nous nous retrouverons, s'il lui plaît, dans le séjour de l'immortalité, où nous serons à jamais avec lui, et où nous chanterons le Cantique de l'Agneau. A celui qui nous a aimés et nous a lavés dans son sang, soit honneur et gloire ! »

« Agréez, Monsieur et très-honoré Frère, l'assurance de la parfaite estime et de la considération distinguée de votre Frère octogénaire et faible, qui se recommande à vos prières. » Signé RISLER, Pasteur.

Dieu veuille que plusieurs de nos Élèves, fidèles imitateurs de la piété et du zèle de ces vénérables Pasteurs, qui ont prié pour eux, puissent, comme eux, donner d'édifiants exemples à ceux qui vivront dans cinquante ou soixante années !

En faisant l'énumération des secours dont la divine Providence a daigné favoriser la Faculté, nous ne passerons point sous silence les bienfaits de Sa Majesté. Une Ordonnance royale de l'Été dernier, a augmenté de quatre bourses et de huit demi-bourses, la dotation de notre établissement. Nous avons ainsi 10 Élèves boursiers à 400 fr. et 20 demi-boursiers, à 200 fr. par année. Ces faveurs ne s'obtiennent point par l'intermédiaire de la Faculté, mais par celui des Consistoires à qui il appartient de recommander les Candidats de leur ressort à son Excellence le Ministre de l'Intérieur. Ce Ministre a récemment informé M. le Doyen, que désormais ces bourses et demi-bourses ne seront accordées qu'à des jeunes gens déjà munis du Diplôme de Bachelier ès Lettres, et admis en Théologie.

Voici des libéralités d'un autre genre. — La Bibliothèque de la Faculté a obtenu du Gouvernement l'avantage d'être inscrite au rang des dépôts littéraires, qui, de temps à autre, sont augmentés par ses dons en livres et gravures, et déjà plusieurs ouvrages précieux lui ont été envoyés par le canal de M. le Préfet. — M. le Bibliothécaire a aussi reçu des dons en livres de divers particuliers, dont quelques-uns sont restés anonymes. Voici les noms connus de ceux qui ont donné cette marque de l'intérêt qu'ils prennent à notre établissement : M.<sup>11e</sup> Madière, de *Puy-l'avein*. M.<sup>11e</sup> de Montbrison. Messieurs feu Marc-Antoine Bazile, Jean Parlier et Lissignol, Pasteur, de *Montpellier*. S-Vincent, Pasteur de *Nîmes*. Géraud, Pasteur de *Vauvert*. Le Révérend D. Bogue, de *Gosport*. Robert Haldane, d'*Édimbourg*. Le Professeur Kieffer, de *Paris*. Chabrand, Pasteur, de *Toulouse*. Gibert, Pasteur, de *Castel-Moron*. Feu Petzi, Pasteur, de *Lagarde*. Feu le Doyen Encontre, feu le Professeur Bénédicte Prévost. Maleville de *Condat*. Le Doyen Pradel, Frossard, Professeur. Marzials,

Pasteur. Encontre. Professeur. Floris, Professeur. Baron. Bonnard, Professeur, de *Montauban*.

MM. Les Pasteurs Blachon, d'*Anduze*; Bétrine, de *Meaux*; Montet, de *Tonneins*, nous ont manifesté l'intention de nous gratifier d'ouvrages rares; et l'avis nous est parvenu, en dernier lieu, que feu M. le Pasteur Rabaut-Pomier nous a légué la partie de sa Bibliothèque qu'il a laissée à Nismes.

Dans notre premier Rapport, p. 11, nous avons fait une série de questions, et prié nos correspondans d'y répondre, pour nous fournir les moyens de donner un aperçu exact de l'état actuel des Églises Réformées du Royaume. On nous a témoigné, de plus d'une part, qu'on le verrait paraître avec plaisir. Nous avons reçu des Tableaux fort bien dressés de quelques Églises Consistoriales, mais en si petit nombre, qu'il nous a été impossible, faute de matériaux suffisans, de faire le recueil que nous avions projeté. Notre espoir, déçu à cet égard, a été une des causes du retard de la reddition de comptes que nous faisons actuellement. Induits nous-mêmes par là en négligence, nous n'avons pas le courage, aujourd'hui, d'insister davantage pour obtenir les susdites communications, ni de nous exposer à tromper de nouveau l'attente de ceux qui ont cru que les renseignemens nous seraient fournis avec empressement de toutes parts, comme de la leur. Un temps viendra, chers Frères, nous aimons à le croire, où l'on partagera plus généralement votre désir et le nôtre, de voir une suite à l'Annuaire, et où quelqu'un enfin réussira dans cette entreprise, parce que par-tout on imitera votre exactitude et votre zèle, dont, en attendant, nous vous tenons bien compte au fond de nos cœurs.

Nous allons nous borner, pour cette fois, à quelques détails sur la Faculté, dont les Professeurs ont coopéré avec nous à la rédaction du présent Rapport.

Après la douloureuse perte qu'elle a faite en septembre 1818, de M. Daniel Encontre, son Vénéral Doyen, M. le Professeur Frossard, pendant une année entière, a exercé provisoirement le Décanat, et fait les fonctions de Professeur suppléant à la Chaire de Dogme. — Depuis septembre 1819, M. Pradel, Professeur d'histoire Ecclésiastique et de Critique sacrée, est le Doyen actuel. — M. Alard, ancien Pasteur de S.<sup>te</sup>-Foy, nommé Professeur en Théologie par la Commission de l'Instruction publique, à la suite du Concours d'avril 1819, est entré dans l'exercice de ses fonctions en novembre dernier.

La Chaire de Belles-Lettres Latines et Grecques, qui entraît dans le plan primitif de la Faculté, dont six ans de privation et quatre années de jouissance nous ont doublement fait apprécier la nécessité et la grande utilité, érigée provisoirement par nous et soutenue par nos petits moyens, a été ensuite établie par la Commission de l'Instruction publique sur le pied universitaire, et son Professeur, M. le Docteur Encontre, jouit, depuis le premier novembre 1818, du même traitement et des mêmes prérogatives que ses collègues.

— A la même époque, M. Encontre fils a été nommé par le Gouvernement, Bibliothécaire de la Faculté, en remplacement de M. son père, avec appointement de 400 fr.

En juin 1819, la Faculté a fait une perte sensible en la personne du Professeur en Philosophie, M. Bénédicte Prévost. M. le Professeur Encontre fut aussitôt chargé par M. le Recteur de l'Académie de Toulouse ( dans le ressort de laquelle se trouve notre Faculté ), de faire les fonctions de suppléant à cette chaire durant sa vacance. De trois candidats invités à concourir pour y repourvoir, l'un a été retenu par des raisons de santé, un autre par des affaires majeures pour lui, et le troisième, M. Guillaume Floris, natif de S.<sup>t</sup>-Jean-du-Bruel (Aveyron), élève distingué de la Faculté, consacré à Montauban en 1814, et depuis Précepteur et suffragant à Bordeaux, a pu seul arriver à l'époque fixée. Les juges du concours ayant été autorisés à lui faire subir toutes les épreuves déterminées par le Règlement, ce candidat les a pleinement satisfaits, a réuni tous les suffrages, et la Commission de l'instruction publique l'a définitivement nommé Professeur le 12 février dernier. Il est en activité et fait deux Cours, l'un de Philosophie naturelle, l'autre de Philosophie rationnelle. Ainsi la Faculté, cette année-ci pour la première fois, voit ses six Professeurs en exercice.

En 1817—1818 et 1818—1819, nous avons eu l'avantage d'avoir M. de la Beaumelle pour Professeur de Mathématiques. Pour retenir ce Savant auprès de nous, on trouva convenable et juste, en novembre 1818, d'augmenter son traitement et de le porter à deux mille francs. Et comme quelques élèves n'étaient pas en état de suivre les plus avancés en Mathématiques, on jugea à propos de leur établir un Répétiteur dès le premier février 1819.

En novembre dernier nous avons suppléé à la privation de M. de la Beaumelle, par M. le proposant Louis-Castel, qui, avant son entrée dans la Faculté, donnait des leçons de Mathématiques au Collège de Sorèze, et dont nous avons mis ici la capacité à l'épreuve. Il a été chargé de faire pour nos jeunes gens un double cours, l'un pour ceux qui ont besoin des premiers élémens, et l'autre pour ceux qui les connaissent déjà.

La plupart des élèves arrivent ici sans avoir appris le Grec. Depuis deux ans, M. le Proposant Maigre est chargé de leur en enseigner les principes et de les exercer sur les Auteurs faciles.

Plusieurs nouveaux venus ne se trouvaient pas en état d'expliquer les Auteurs latins les plus difficiles. Depuis novembre dernier, M. le Proposant Villaret a été établi pour leur faire interpréter Quinte-Curce, Ovide etc.; leur aider ainsi à pouvoir lire dans Virgile, Horace, Cicéron, Tacite, avec le Professeur de Haute-Latinité.

Ces leçons supplémentaires sont d'un grand secours pour nos Etudiens. Ils paraissent le sentir, car, généralement, ils en profitent; nous en voyons d'heureux fruits, et il est juste de leur rendre ce témoignage, qu'ils les suivent avec assiduité et subordination, respectant ceux de leurs condisciples aînés qui ont été trouvés capables de contribuer à leur instruction. MM. Castel, Maigre et Villaret, méritent tous les trois d'être continués dans leurs emplois.

La Commission Consistoriale, déchargée, comme on vient de le voir, d'une grande partie des traitemens qu'elle faisait, a consacré des fonds plus considérables à l'augmentation de la Bibliothèque. Elle a acquis des livres par occasion et à des prix modiques; mais elle a dû acquérir aussi des livres neufs, et l'on sait combien ils sont chers maintenant. On s'est procuré un assortiment assez complet de Globes, de Sphères, d'Atlas et de Cartes, soit pour la Géographie ancienne, soit pour la moderne. Plusieurs de ces Cartes décorent une Salle et un Auditoire, où MM. les Étudiens peuvent les consulter, au besoin, pour voir les lieux célèbres dans l'Histoire Sacrée, Ecclésiastique et civile, et ceux dont les très-intéressans journaux religieux les invitent à connaître la position, pour suivre les progrès des Sociétés de la Bible et des Missions évangéliques parmi les Païens.

Continuant de faire suite à notre premier Rapport, voici les noms des Élèves qui ont obtenu leur Acte de capacité, depuis mars 1818.

- N.º 69. MASSOT, Orange, de la Salle, C. suffragant à Anduze.  
 70. LAGET, Henri, de Piécourt, C. suffragant à Boissières.  
 71. MARTIN, François, de Milhau (Aveyron), suffragant à Bordeaux.  
 72. BLANC, Pierre, de Beauvoisin, C. suffragant à Beauvoisin.  
 73. ABRIC, Louis, de Mandagout, Précepteur à Vallerangue.  
 74. ANDRÉ, Paul-Gabriel, d'Orléans, C. Pasteur à la Tremblade.  
 75. ROUQUETTE, Pierre-Laurent, de Rousses, C. P.º à S.º-Pierre-Ville.  
 76. NINES, Jean, de Montauban, Précepteur à Ganges.  
 77. LAFON, Jean-Pierre, de Montauban, suffragant à Leyde.  
 78. BARRE, Jacques, de Rozans, Précepteur à Dieu-le-Fit.  
 79. SABATIÉ, Jean, de Mazamet, C. Aumônier à Sorèze.  
 80. LAUTAL, Victor, de S.º-André, suffragant à Toulouse.

Le nombre actuel des Élèves est de soixante et dix-huit. Ces Étudiens, quoique nombreux, sont paisibles et réguliers. Les réglemens disciplinaires leur interdisent l'entrée de tous les lieux qui ne leur conviennent point, et la crainte du Seigneur, qui est le principe de la vraie sagesse, les garantit, non-seulement d'enfreindre ces réglemens, mais même d'en murmurer. Ils ne portent point envie à ceux qui suivent la voie large et spacieuse pour leur malheur. M. le Doyen, qui use envers tous d'une paternelle bonté, saurait, dans le besoin, agir avec une sévérité juste et ferme. Si quelqu'un, sans égard à ses exhortations, à ses sages avis, pouvait se comporter mal, et devenir pour d'autres une occasion de chute, il ne tarderait point à être exclu.

L'excellente institution faite par feu M. Encontre, de la lecture de la parole de Dieu et de la prière, chaque matin avant les leçons, a été soigneusement maintenue par son successeur, qui ne recommande pas moins la douce piété que l'application, persuadé que, si quelqu'Aspirant au Ministère sacré, pouvait ne pas aimer le divin Maître qu'il ambitionne de servir, ses efforts studieux ne seraient point bénis, ni dans la Faculté, ni dans l'Église. Nous espérons voir toujours mieux, d'année en année, si Dieu daigne continuer à nous bénir, les conséquences heureuses des améliorations introduites. Par suite des circonstances défavorables des précédentes

années, le nombre de nos Candidats actuel est fort réduit ; mais les *volées* qui viennent après eux, seront successivement plus en rapport avec les besoins actuels des Églises. Dans cette année-ci plus prospère, une recrue considérable d'Élèves est venue se préparer à être reçue en Théologie ; mais une partie seulement y sera admise en novembre prochain ; quelques-uns resteront en Philosophie une année de plus, et d'autres devront suivre les cours préparatoires plus long-temps encore. Nous avons tout lieu de croire que le nombre des Étudiants s'augmentera ; et néanmoins on peut prévoir, pour plusieurs années futures, que tous ceux qui auront terminé heureusement leurs études publiques, trouveront de l'emploi dès leur sortie de la Faculté. Le besoin de Pasteurs et de Suffragans se fait sentir en divers endroits ; quelques places nouvelles de Pasteurs ont été accordées par le Gouvernement ; il faut plusieurs années pour former chaque sujet. Nous prions donc notre Père céleste de nous mettre en état d'envoyer dans sa vigne spirituelle de bons ouvriers, et en quantité suffisante ; nous voulons redoubler de soins et de vigilance, et nous sollicitons les Vénérables Consistoires et les Fidèles, auxquels nous avons déjà tant d'obligations, de nous continuer leur bienveillance et leur assistance. L'importance de soutenir cette fondation et de la faire prospérer, est de plus en plus sensible à tous les esprits religieux et réfléchis, à tous ceux qui sont un peu informés des circonstances actuelles du Monde Chrétien, et des progrès que l'Évangile fait maintenant par toute la terre ; grande époque dont nous n'apercevons encore que l'Aurore, mais dont la lumière radieuse ne tardera pas à briller et à réjouir tous ceux qui aiment la Vérité. Puisse-t-il ne rien manquer d'essentiel, soit du côté du cœur, de la piété et des mœurs, soit du côté de l'esprit, de l'instruction et de la capacité, à tous ceux qui sortiront de la Faculté pour servir le Seigneur dans ses Églises ! Puissent-ils servir de modèles aux troupeaux qui leur seront un jour confiés ! Ne négligeons donc rien, de part ni d'autre, et consentons de bon cœur aux sacrifices convenables pour les aider et les perfectionner.

Si l'état prospère de notre caisse, si l'économie dont nous avons prudemment usé, pouvaient faire penser çà et là que nous avons assez de fonds ; si les uns ne font rien, en se reposant sur la générosité des autres ; si la source des bienfaits tarit, comment pourrions-nous aller en avant et marcher avec assurance ?... Nous espérons plutôt, que tous ceux qui recevront le présent Rapport, seront encouragés à nous faire du bien avec une persévérance régulière, et que par là notre caisse, au lieu de ressembler à un torrent, dont le lit est tantôt plein, tantôt à sec, deviendra semblable à un fleuve, que son cours permanent rend navigable en toute saison. A proportion qu'il y aura moins de casualité dans les ressources, et un accord plus général à nous les faire passer régulièrement, nous tarderons aussi moins à les utiliser ; car notre but n'est point de thésauriser, mais uniquement d'opérer le bien, et de réaliser les intentions des Donateurs. — Voici quelques vues à cet égard.

1.° Quoique la Bibliothèque ait reçu déjà un notable accrois-

sement par des achats et des dons, elle est cependant bien loin encore de ce qu'elle devrait être. Nous nous proposons donc de consacrer chaque année une somme considérable pour l'augmenter. Il est même actuellement question de faire une acquisition importante, pour laquelle nous sommes en marché.

2.<sup>o</sup> Nous pensons à faire venir de loin, et en quantité suffisante pour l'usage de nos Élèves, des livres fort nécessaires à leurs études, qu'on ne trouve presque plus dans les librairies du pays, et que chacun d'eux, individuellement, aurait tant de peine à se procurer à grands frais; par exemple: des Bibles Hébraïques et Nouveaux Testaments grecs, Version des Septante; bons Dictionnaires Hébreux et Grecs, etc. etc.

3.<sup>o</sup> Nous souhaitons acquérir divers instrumens, appareils et machines, dont le Professeur de Philosophie se servira dans ses Cours de Philosophie naturelle. Par des expériences et des démonstrations pratiques, il rendra ses leçons beaucoup plus utiles et plus intéressantes; elles deviendront comme un délassement et une récréation des autres études, et développeront le goût de l'instruction chez les Élèves.

4.<sup>o</sup> La plupart des parens qui font étudier ici leurs fils pendant six années, deux pour la Philosophie et quatre pour la Théologie, sont engagés dans des frais très-onéreux pour la médiocrité de leur fortune, sur-tout quand ils ont d'autres enfans. Il doit être bien encourageant et bien doux pour des Élèves qui se sentent un fardeau à leurs familles, de voir leurs parens allégés, et de contribuer eux-mêmes à leur soulagement par d'honorables moyens. Les places de Répétiteurs, outre leur utilité directe pour ceux qui ont besoin de recevoir leurs leçons, ont encore un double avantage, l'un, qu'elles sont une récompense des succès, et un aide à l'entretien de ceux qui y sont nommés; l'autre, qu'elles se présentent en perspective pour animer au travail tous ceux qui aspirent à jouir à leur tour de la même distinction. On sait d'ailleurs qu'on se trouve dans l'obligation de perfectionner sa propre instruction, quand on a contracté l'engagement d'instruire les autres, et qu'il est fort avantageux de s'exercer de bonne heure à la pratique de l'enseignement, car il faut concevoir soi-même assez clairement ce qu'il s'agit d'expliquer, et chercher à bien exprimer et à communiquer ce qu'on a appris, de manière à le faire comprendre à ceux qu'on enseigne. De tels exercices mettent en jeu l'intelligence et la réflexion, procurent une élocution plus facile, préparent à parler en public, servent à former de bons Précepteurs, de bons Catéchistes, peut-être quelques Professeurs tuteurs.

Sous tous ces rapports, il nous paraît qu'un des moyens les plus efficaces que nous puissions employer pour faire prospérer les études, et par conséquent, qu'une application des plus utiles que nous puissions faire des deniers qu'on nous envoie, sera de multiplier les Répétiteurs pris parmi les Étudiens, pour hâter les progrès des plus jeunes et des moins avancés, par le secours d'un plus grand nombre de ceux de leurs aînés qui sont capables de les aider.

En soudivisant les Classes préparatoires et en donnant des Collègues

aux Répétiteurs actuels, il y aura quelque émulation entre ces instituteurs eux-mêmes. En augmentant le nombre des leçons supplémentaires, chaque élève sera moins rarement interrogé et mieux tenu en haleine. — Pour utiliser les loisirs, cultiver les talens, récompenser et seconder l'ardeur studieuse des jeunes gens qui devancent leurs contemporains, nous voudrions leur procurer quelques moyens d'acquérir d'autres connaissances: par exemple, celle de quelque langue moderne qui puisse être utile à un théologien. — Mais sur-tout nous pensons très-convenable d'établir, pour la plupart de ceux qui arrivent dans la Faculté, un Maître de langue et de Littérature française, en ayant soin pour cela de choisir un sujet qui ait une bonne prononciation. — Dans la proportion de nos ressources, selon la nature et la quantité des leçons que donneront les Maîtres et les Répétiteurs, nous réglerons la rétribution que nous accorderons à chacun d'eux, de manière que nul étudiant ne touchera de l'argent de notre caisse, qu'autant qu'il l'aura honorablement acquis par les services qu'il aura été chargé de rendre à l'établissement. — Tout ceci est uniquement en vue du bien des Élèves; MM. les Professeurs ne se déchargent en aucune manière de la tâche qui leur est propre sur ces Maîtres subalternes, qui sont dirigés et inspectés par eux.

En terminant, nous devons dire que MM. les Membres de la Faculté sentent qu'ils pourront être désormais plus sévères, maintenant que ces moyens auxiliaires d'instruction existent, pour n'admettre en Théologie que ceux qui auront su profiter des Cours d'études antérieurs. Ils souhaitent qu'on leur prépare dans les Églises et qu'on leur envoie des Élèves qui fassent ici leurs deux ans de Philosophie; mais sur-tout ils prient qu'on les choisisse bien, et qu'on les éprouve avant que de les faire partir pour Montauban. Ce sera, s'il plaît au Seigneur, l'objet d'une circulaire à Messieurs les Pasteurs, que M. le Doyen se propose de leur adresser avant la rentrée de l'année prochaine. En attendant, nous nous recommandons au tendre et religieux intérêt, à la générosité et aux prières de tous nos Frères en Jésus-Christ dans tout ce Royaume, et nous prions l'Auteur de toute grâce et le Dispensateur de tous les biens, de déployer les richesses de sa miséricorde en Jésus-Christ sur toutes les Églises et sur l'œuvre qu'il nous a donnée à faire; en sorte que nous ayons sujet, de plus en plus, de célébrer ses gratuités et d'exalter son Saint Nom.

En faisant ces vœux, nous avons l'honneur d'être,  
MESSIEURS ET TRÈS-HONORÉS FRÈRES EN JÉSUS-CHRIST,

Vos très-humbles et dévoués Serviteurs,

*Les Membres de la Commission Consistoriale de Montauban,  
relative à la Faculté*

Signes, Fr. VICOSE DE LACOURT, Ancien; Dd. DOUNOUS, Ancien; RAPIN-THOYRAS, Ancien; MALEVILLE DE CONDAT, Ancien; P. A. MOLINES, Pasteur-Président; François BONNARD, Professeur, Secrétaire de la Commission.

Montauban, le 15 mai 1210.